

L'avenir de l'élevage en Belgique

**Un cheptel réduit
au profit du climat, de l'environnement
et du bien-être animal**

GREENPEACE

SOMMAIRE

Sommaire	2
Introduction	3
Situation actuelle de l'élevage en Belgique	4
Scénarios pour l'avenir	6
1. Le scénario du statu quo	7
2. Le scénario de transition T1	8
3. Le scénario de transition T2	8
Conclusion	11
ANNEXE 1 : Exigences de Greenpeace pour la politique agricole européenne	12
ANNEXE 2 : Méthodologie et portée de l'étude	14
Références	15

Février 2019

La situation actuelle de l'élevage en Belgique et les scénarios pour l'avenir présentés dans cette note d'information sont basés sur une étude du Earth & Life Institute de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), «Study on livestock scenarios for Belgium in 2050», commandée par Greenpeace Belgique et supervisée par le professeur Philippe Baret.

INTRODUCTION

Notre consommation de viande est un sujet brûlant. En janvier, la célèbre revue spécialisée The Lancet a publié le régime alimentaire « idéal » pour l'être humain comme pour l'environnement, composé quotidiennement de légumes, fruits, légumes secs, noix et de 43 grammes maximum de poulet, de porc ou de bœuf.¹ Certains y voient la main d'un « lobby anti-viande » et pensent que le débat manque fortement de nuances et de base scientifique.² D'une manière générale, les éleveurs belges se sentent visés par les incitations à réduire notre consommation de viande et craignent un nouveau coup porté à un secteur déjà économiquement fragile.

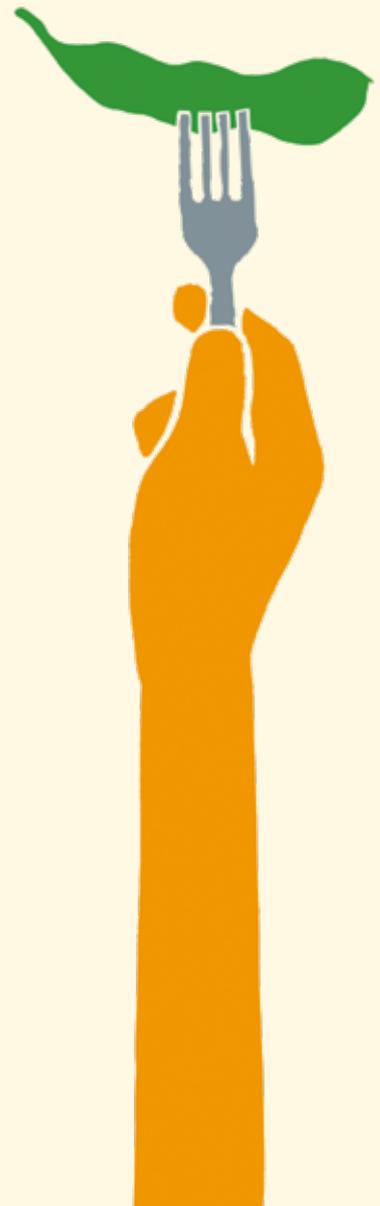
Les scientifiques s'accordent pourtant chaque jour davantage sur le fait que le réchauffement climatique nous contraint à réduire la taille du cheptel mondial. En mars 2018, Greenpeace a publié un rapport sur l'impact global de l'élevage.³ Il en ressort clairement que nous devons réduire de moitié la production de viande et de produits laitiers d'ici 2050 pour éviter un réchauffement climatique catastrophique et réduire la pression de l'élevage sur l'environnement. Tout comme The Lancet, de nombreux scientifiques ont déjà souligné les avantages pour le climat, l'environnement, notre santé et l'économie d'un régime alimentaire beaucoup moins riche en produits animaux.⁴ L'importance de l'empreinte écologique de l'élevage ne peut plus être ignorée.

Il n'en va pas autrement en Belgique. En 2013, notre pays comptait l'une des plus fortes concentrations en animaux d'élevage de l'UE : seuls les Pays-Bas et Malte disposaient proportionnellement de plus d'animaux.⁵ Nous élevons sur le sol belge plus de 46 millions d'animaux⁶ qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre et ont donc un impact climatique certain. Mais notre important cheptel entraîne également une pollution de l'eau (surtout en Flandre), des excédents d'effluents, des émissions d'ammoniac (qui contribuent à la formation de particules fines), une surconsommation d'antibiotiques (qui favorise la résistance microbienne) et une vulnérabilité accrue aux épizooties.⁷ Enfin, nous abattons chaque année en Belgique plus de 300 millions d'animaux destinés à la consommation.⁸ Dans ces circonstances, le

bien-être des animaux n'est pas souvent respecté, comme l'ont démontré d'autres organisations à l'aide d'images choquantes tournées en caméra cachée.

Malgré toutes ces observations, les décideurs semblent réticents à s'attaquer au problème. Où sont les plans ambitieux visant à réduire drastiquement notre cheptel d'une manière intelligente mais ferme? Comment soutenir les éleveurs dans la transition vers un modèle agricole différent et une politique alimentaire véritablement durable? Quelles sont les conséquences de la réduction du cheptel sur la satisfaction des besoins alimentaires de la population belge?

Afin d'étayer le débat, Greenpeace Belgique a commandé une étude à l'Université Catholique de Louvain.⁹ Les chercheurs y décrivent la situation actuelle de l'élevage en Belgique et esquissent quelques scénarios pour l'évolution du secteur à l'horizon 2050.¹⁰



SITUATION ACTUELLE DE L'ÉLEVAGE EN BELGIQUE

Dans notre pays, les cinq plus importants produits d'origine animale sont le **bœuf, le porc, le poulet, les œufs et le lait**. Au cours des dix dernières années (2005-2015), le cheptel porcin est resté relativement stable, tandis que le nombre de poules pondeuses, de vaches laitières et d'autres bovins a diminué (de respectivement 5 %, 3 % et 8 %). Le nombre de poulets de chair a lui augmenté de 13 % au cours de la même période.

Alors que les porcs, les poules pondeuses et les poulets de chair sont principalement élevés en Flandre (94 % des porcs et 85 % des volailles), la répartition des bovins semble être plus équilibrée. Mais là aussi, une certaine spécialisation se dessine, avec 60 % des vaches laitières élevées en Flandre et 60 % des vaches allaitantes en Wallonie. La méthode de production diffère également : en général, la Flandre pratique une agriculture plus intensive que la Wallonie.

Année après année, le nombre d'éleveurs diminue, malgré les subventions accordées au secteur. Par contre, le nombre d'animaux par exploitation augmente. Les abattoirs connaissent aussi ce phénomène de concentration.

Le **taux d'auto-provisionnement**¹¹ de la Belgique est supérieur à 100 % pour les cinq productions animales examinées. C'est principalement le cas pour la viande porcine (261 %), mais également pour la viande bovine (158 %), le poulet (158 %), le lait (135 %) et les œufs (109 %). Plus de 60 % des céréales cultivées en Belgique sont destinées à l'alimentation animale. Un peu moins de la moitié des céréales destinées à l'alimentation du bétail belge est importée.

En se basant sur trois sources de **gaz à effet de serre**, à savoir la production d'aliments pour animaux, la fermentation entérique¹² et la gestion des effluents, les chercheurs de l'UCLouvain ont calculé que les **émissions totales du secteur belge de l'élevage se sont élevées à 13 850 kilotonnes d'équivalent CO₂ en 2015**. À noter que ce chiffre, qui inclut les émissions provenant de la production d'aliments pour animaux (et donc aussi des aliments importés), **est près de deux fois plus élevé que les émissions directes du secteur (7538 kt) communiquées par la Belgique pour 2015**. En d'autres termes, notre cheptel actuel ne peut pas se passer d'aliments importés, mais les chiffres officiels ne tiennent pas compte de l'impact climatique de ces derniers. Selon ces chiffres, les émissions de gaz à effet de serre provenant

de l'agriculture belge s'élevaient en 2015 à environ 12 % des émissions totales belges, et les émissions directes de l'élevage à 7 %.

Les secteurs qui contribuent le plus aux émissions totales sont ceux du lait et du porc (34 % des émissions chacun), suivis du secteur de la viande bovine (23 %) et enfin de l'ensemble du secteur avicole (10 %). L'alimentation animale est la principale source d'émissions (54 %), suivie par la fermentation entérique (32 %) et la gestion des effluents (15 %). Les émissions indirectes liées à l'alimentation animale ont lieu en partie en Belgique et en partie à l'étranger, selon l'origine de l'aliment.

Les émissions totales d'azote provenant de la production animale belge se sont élevées à 280 kt en 2015, parmi lesquelles 67 % ont été émises par le secteur bovin. Le secteur porcin était responsable de 25 % des émissions d'azote et le secteur avicole des 8 % restants. Selon les chercheurs, c'est 37 % de plus que la limite¹³. L'azote peut contribuer, par l'intermédiaire des effluents d'élevage, au drainage de nitrates dans les eaux souterraines et de surface, ce qui entraîne la prolifération d'algues.

Sans surprise, l'élevage bovin belge est largement **conventionnel**. Seule une fraction de la viande et des produits laitiers est **bio**. Si l'on compare les gaz à effet de serre et l'azote émis durant la production d'un kilo de viande dans les différents systèmes d'élevage, on constate que l'élevage conventionnel obtient de meilleurs scores que les systèmes extensifs (comme les systèmes bio). En revanche, l'élevage extensif obtient de meilleurs résultats en matière de biodiversité et de bien-être animal. Dans l'élevage conventionnel, le bien-être des animaux est généralement limité au minimum légal et la plupart des exploitations obtiennent de mauvais résultats selon les critères fixés par l'ONG Compassion in World Farming (CIWF).

Les Belges âgés de 15 à 65 ans consomment en moyenne 114 g de viande par jour, dont 43 % de porc, 28 % de poulet et 19 % de bœuf. La quantité recommandée est de 57 g de viande par personne et par jour.¹⁴ De plus, les Belges mangent en moyenne trop de protéines, et ces dernières sont encore trop souvent issues de la viande.



SCÉNARIOS POUR L'AVENIR

En tenant compte des critères de Greenpeace pour l'élevage écologique (voir ci-dessous), les chercheurs de l'UCLouvain ont développé trois scénarios pour 2050 : un scénario business-as-usual, un scénario de transition T1 (élevage bio et extensif) et un scénario de transition T2 (élevage bio uniquement).

Critères établis par Greenpeace pour l'élevage écologique¹⁵ :

1. Les animaux sont nourris avec des aliments qui ne sont pas nécessaires à l'alimentation humaine et qui respectent la biodiversité et le climat ;
2. La fertilité du sol est entretenue grâce au fumier, au compost et au bouclage des cycles de nutriments ;
3. L'élevage favorise la biodiversité à tous points de vue (pâturages, prairies, races et alimentation animale) ;
4. Les émissions de GES sont minimisées ;
5. Les pesticides de synthèse et les OGM sont bannis ;
6. L'usage d'antimicrobiens (comme les antibiotiques) est réservé au traitement médical des animaux ;
7. Les normes les plus strictes en matière de bien-être animal sont respectées ;
8. Le respect des droits humains est garanti tout au long de la chaîne de production (éleveurs, producteurs, communautés rurales, communautés affectées...).



1. Le scénario du statu quo

Le scénario du statu quo ("business-as-usual") prolonge les tendances des dix dernières années jusqu'en 2050. Dans ce scénario, la production de viande augmente légèrement et le cheptel est maintenu. La tendance actuelle étant à la baisse de la consommation de viande, **l'écart entre l'offre et la demande se creuse encore en 2050**. Dans ce cas, une part encore plus importante de notre production sera destinée à l'exportation.

L'agriculture conventionnelle demeure la norme. Les systèmes alternatifs tels que l'élevage biologique et l'élevage en plein air restent minoritaires pour l'élevage porcin et l'élevage de poulets. Les races bovines françaises comme la limousine gagnent en importance dans la production de viande, mais le système basé sur la race blanc-bleu belge reste majoritaire. Dans ce scénario, **notre production animale reste tributaire de l'importation d'aliments pour animaux**, ce qui représente un coût climatique important.

Grâce aux progrès technologiques, à l'augmentation de la productivité et à une réduction du cheptel bovin, **les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse de 13 % par rapport à 2015** (mais s'élèvent encore à 12 007 kt). Les émissions d'azote diminuent également de 10 % (et s'élèvent encore à 251 kt). L'impact sur la biodiversité est réduit de 9 % par rapport à 2015.



2. Le scénario de transition T1

Le scénario de transition T1 suppose que la part de la **production biologique atteindra 30 % d'ici 2050** (une prévision réaliste selon les chercheurs). L'élevage extensif assure le reste de la production. Dans ce scénario, la production de viande et de produits laitiers sera réduite de moitié (à l'exception du lait dont la production augmentera de 15 %) ¹⁶. Si toute la production était destinée à notre propre pays, nous disposerions de 64 g de viande par personne et par jour, ce qui est encore supérieur aux 57 g recommandés. Une partie de la production pourrait donc encore être exportée. Ce scénario s'inscrit dans la tendance actuelle à la baisse de la consommation de viande en Belgique : si cette tendance se poursuit au même rythme, les Belges mangeront en moyenne 70 g de viande par jour et par personne en 2050.

Ce scénario permet d'être **totalelement autosuffisant en production céréalière pour l'alimentation animale**, et de voir la part de la production biologique de céréales passer de 3 à 42 % par rapport à 2015. Mais dans ce cas, la quantité de céréales disponibles pour la consommation humaine diminue légèrement, à 226 g par personne et par jour, ce qui est insuffisant pour atteindre la quantité recommandée (281 g).

Les émissions de gaz à effet de serre diminuent de 48 % par rapport à 2015, s'établissant à 7216 kt d'équivalent CO₂, tout comme les émissions d'azote (s'établissant à 165 kt). L'impact sur la biodiversité diminue de 57 % par rapport à 2015, et la consommation de pesticides dans le secteur de l'élevage de 69 %.

3. Le scénario de transition T2

Le scénario de transition T2 vise une **production biologique à 100 %**, dans laquelle les cultures locales d'aliments pour animaux n'entrent pas en concurrence avec celles destinées à la consommation humaine : les ruminants se nourrissent en prairie et les porcs et les volailles de coproduits agricoles et alimentaires disponibles (impropres à la consommation humaine). La taille des troupeaux est adaptée en conséquence. Ce scénario est étroitement lié à la vision de Greenpeace sur l'élevage écologique.

Dans ce scénario, **la production de viande diminue de 83 %**, pour atteindre 27 g par personne et par jour. La production s'élève à une ration de 30 g de protéines animales par personne et par jour. Complétée par des protéines végétales, celle-ci peut suffire à fournir la dose quotidienne recommandée de protéines. ¹⁷ Une consommation plus élevée de produits laitiers (+15 % de production) compense la faible consommation de viande (production en baisse de: -50 % bœuf, -90 % porc, -91 % poulet, -90 % œufs).

Dans ce scénario, **la Belgique est autosuffisante à 100 % en alimentation animale (céréales)**. La production céréalière (480 g par personne et par jour) répond largement à nos besoins (281 g par personne et par jour). 341 638 hectares de terres (offrant un potentiel de 2232 kt de céréales biologiques) sont libérés pour les cultures vivrières afin de produire davantage de protéines végétales.

Les émissions de GES diminuent de 58 % par rapport à 2015 ¹⁸, s'établissant à 5769 kt d'équivalent CO₂, et les émissions d'azote diminuent de 50 %. L'impact sur la biodiversité diminue de 76 % par rapport à 2015. Comme la production est entièrement biologique, le bien-être des animaux s'améliore aussi considérablement (moins d'animaux, et ayant accès à l'air libre). Dans ce scénario, le secteur de l'élevage n'utilise plus de pesticides, comme c'est déjà le cas aujourd'hui en agriculture biologique.





Les protéines dans un régime pauvre en viande et en produits laitiers

«En Belgique, la quantité quotidienne recommandée est d'environ 0,8 gramme de protéines de haute qualité par kilogramme de poids corporel¹⁹», confirme Evelyne Mertens, diététicienne spécialisée en végétarisme/véganisme et MSc en gestion et politique de santé. «Cette recommandation est valable pour une personne adulte moyenne. Des recommandations plus élevées s'appliquent aux personnes en phase de croissance, aux adolescents de sexe masculin, et durant la grossesse et l'allaitement.»

Elle explique qu'une protéine de haute qualité est composée de tous les acides aminés essentiels. Lorsque ces protéines sont consommées en quantité suffisante, l'apport protéique est complet. «Cet apport peut se faire directement par des protéines animales (viande, poisson, volaille, produits laitiers et œufs) ou des protéines de soja, mais aussi en combinant différentes sources de protéines végétales avec un profil différent en acides aminés. Pour un apport complet de protéines, vous pouvez également combiner pommes de terre, légumineuses, germes de blé, produits céréaliers non raffinés, noix et graines (il n'est pas

nécessaire que ce soit dans le même repas)», explique la diététicienne.

Si l'on applique ces données au **scénario de transition T2**, des protéines végétales doivent compléter l'apport quotidien en protéines animales (30 g, dont 28 g de viande). Comme les sources de protéines végétales, à l'exception des produits à base de soja, ne contiennent pas de protéines de haute qualité, l'apport quotidien recommandé de 0,8 gramme de protéines par kilogramme de poids corporel doit être légèrement relevé. La quantité dépend du type d'aliments consommés, mais est d'**environ 1 gramme de protéines par kilogramme de poids corporel par jour pour les personnes qui consomment uniquement des protéines d'origine végétale.**

«**Les sources de protéines végétales** contiennent généralement de nombreux autres nutriments (comme le fer, les glucides, les fibres, les graisses insaturées et le zinc) et **font partie d'une alimentation saine et variée**», conclut Evelyne Mertens.



CONCLUSION

Après avoir pris connaissance des résultats de l'étude, Greenpeace conclut qu'**il est parfaitement possible de produire de la viande de manière durable en moindre quantité tout en répondant aux besoins nutritionnels de la population belge.** Ce changement pourrait réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre, diminuer sensiblement l'impact sur l'environnement et améliorer considérablement le bien-être des animaux.

Les progrès technologiques offrent des moyens limités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les autres effets nocifs de l'élevage sur l'environnement.²⁰ Il est donc nécessaire de **réduire le nombre d'animaux d'élevage.** Dans les deux scénarios de transition proposés par l'UCLouvain, les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage diminuent de 48 à 58% par rapport à 2015, une réduction à considérer, au vu de la baisse drastique des émissions nécessaire d'ici à 2050.²¹

Greenpeace plaide en faveur d'un changement de modèle agricole, en tenant dûment compte de la situation difficile dans laquelle se trouvent de nombreux éleveurs belges. Compte tenu des coûts de production élevés de la viande et des produits laitiers, la valeur ajoutée de la production belge sur le marché européen doit être étudiée afin de garantir un revenu équitable aux éleveurs.

Un soutien public est nécessaire pour éviter que les éleveurs ne se retrouvent piégés dans une spirale d'endettement (comme c'est souvent le cas aujourd'hui) et pour empêcher la poursuite de l'augmentation de la taille des exploitations qui s'opère au détriment des élevages familiaux. **Les subventions**, y compris celles provenant de la politique agricole européenne, **doivent bénéficier aux agriculteurs qui restaurent et protègent activement la nature.**

La transition vers un modèle agricole différent doit se faire en concertation avec les autorités et les acteurs du secteur, mais aussi avec les parties prenantes actives dans les domaines du climat, de l'environnement et de la santé. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons enfin développer une **politique alimentaire véritablement durable.** Aujourd'hui, notre agriculture est encore trop axée sur la culture de quelques végétaux qui servent principalement à l'alimentation animale. Nous devons faire **passer la qualité avant la quantité**, avec **plus de diversité dans les champs et sur nos assiettes.** Seul un cheptel réduit peut rendre cette évolution possible.

ANNEXE 1 : Exigences de Greenpeace pour la politique agricole européenne

La prochaine politique agricole commune (PAC) de l'UE entrera en vigueur en 2021, mais les négociations ont déjà commencé. Nous devons saisir l'occasion d'instaurer un système alimentaire européen à même de fournir à tous des aliments durables, nutritifs et abordables. Greenpeace appelle les décideurs politiques européens à Bruxelles et dans les États membres à veiller à ce que la future PAC protège notre climat, notre environnement et notre santé. Ce qui signifie :

1. Arrêter d'accorder des subventions de la PAC aux fermes-usines

L'argent public ne doit pas récompenser les pollueurs, or les fermes-usines sont d'énormes pollueurs. Regroupant des milliers d'animaux, elles émettent de grandes quantités de méthane, d'ammoniac et d'oxyde d'azote dangereux.

2. Produire de la viande (et des produits laitiers) en moindre quantité, mais de meilleure qualité

L'argent de la PAC doit bénéficier aux exploitations agricoles qui souhaitent réduire leur cheptel, qui pratiquent l'élevage extensif et/ou qui réduisent l'utilisation d'antibiotiques au strict minimum.

3. Renforcer le soutien à la culture biologique des fruits et légumes

Bien qu'il soit responsable de 14 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le secteur de l'élevage bénéficie d'un soutien substantiel de la PAC, soit directement, soit indirectement sous forme de subventions pour la culture du fourrage. Au lieu de cela, la PAC doit donner la priorité à la production écologique de fruits, légumes et légumineuses destinés à la consommation humaine directe.

Les améliorations suivantes devraient également être apportées à la PAC :

4. Imposer des conditions environnementales plus strictes pour pouvoir bénéficier des subventions de la PAC

Les conditions environnementales que les agriculteurs doivent respecter avant d'être éligibles aux subventions de la PAC doivent être liées au respect de l'ensemble de la législation environnementale de l'UE, y compris les lois visant à protéger notre eau contre la pollution, limiter les émissions nocives, gérer l'utilisation des pesticides et protéger la faune sauvage et ses habitats.

5. Exiger des pays qu'ils atteignent tous les objectifs de la PAC dans les domaines de la santé, du climat et de l'environnement

La Commission européenne a proposé neuf objectifs généraux que les pays de l'UE peuvent choisir de décliner dans leurs plans de PAC nationaux. Quatre d'entre eux concernent la santé, le climat et l'environnement. Il ne faut pas laisser aux gouvernements le soin de choisir parmi ces neuf objectifs. Les pays doivent au moins atteindre les objectifs en matière de santé, de climat et d'environnement.

6. Renforcer les mesures environnementales actuelles dans la future PAC

Le montant consacré au développement rural, et en particulier à l'agriculture écologique, à l'agriculture biologique et à l'« agriculture à haute valeur naturelle », doit être sensiblement augmenté.

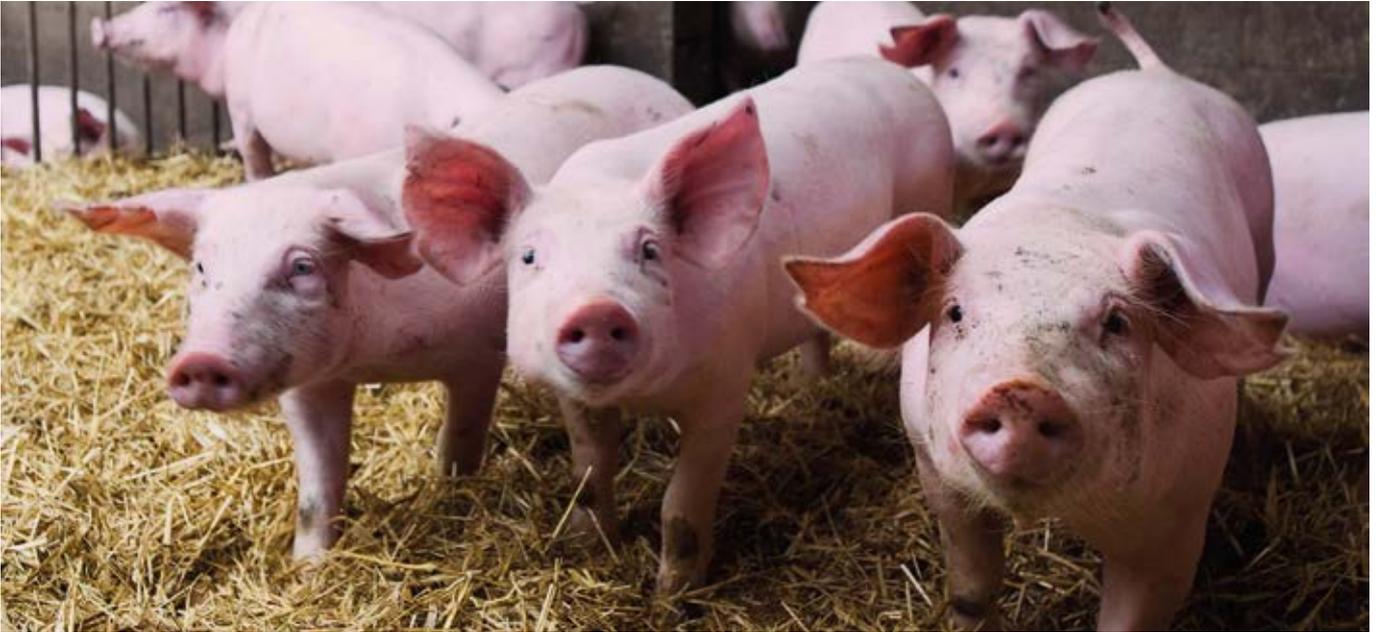
7. Consacrer au moins la moitié des subventions de la PAC à la santé, au climat et à l'environnement

Actuellement, les paiements directs de la PAC bénéficient aux agriculteurs, peu importe qu'ils contribuent ou qu'ils nuisent à la santé humaine ou à l'environnement. Ces paiements ont un bilan environnemental et sanitaire très médiocre. La nouvelle PAC doit exiger qu'au moins 50 % de ces paiements directs soient consacrés à la protection de la santé et de l'environnement.

8. Soutenir les petits exploitants agricoles durables au lieu de développer l'agriculture industrielle

Au lieu de l'agriculture industrielle, la nouvelle PAC doit soutenir les petites entreprises pratiquant l'agriculture biologique ou en transition vers cette dernière.

L'agriculture doit protéger la santé publique et l'environnement. Elle doit fournir des aliments nutritifs, tout en améliorant les moyens de subsistance des agriculteurs et en garantissant un niveau élevé de bien-être animal. Il est important que les décideurs chargés de la santé et l'environnement puissent intervenir à part entière dans les décisions relatives à la réforme de la PAC, pour la simple raison que les répercussions de cette dernière s'étendent bien au-delà de la seule agriculture. La PAC détermine en effet la façon dont nous nous alimentons et affecte notre santé ainsi que l'état de notre planète.



ANNEXE 2 : Méthodologie et portée de l'étude

L'étude de l'UCLouvain « Study on livestock scenarios for Belgium in 2050 » porte sur les cinq productions animales les plus importantes en Belgique (lait, viande bovine, viande de porc, poulets et œufs). Lorsque les données disponibles sont suffisantes, des analyses sont effectuées pour chaque secteur aux niveaux national et régionaux (Flandre, Wallonie et Belgique). Une typologie des modèles de production (ou systèmes de production) est proposée pour chaque secteur. Un modèle de production se réfère à un ensemble de choix et de pratiques qui ont un impact sur des éléments comme le choix d'une race particulière, les quantités d'intrants utilisées, la productivité, le circuit commercial, etc.

Cinq critères environnementaux ont été pris en compte : le changement climatique, le potentiel d'eutrophisation, la biodiversité, l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques et le bien-être animal. Les aspects socio-économiques qui influencent le développement du système agricole et alimentaire n'ont pas été inclus dans les calculs, mais ont été débattus dans les groupes de discussion.

La méthodologie de l'étude repose sur les principes suivants :

Recherche participative et inclusive :

Des acteurs et des experts du secteur de l'élevage ont participé à la recherche par le biais d'entrevues individuelles et de groupes de discussion conjoints. Ils ont ainsi contribué à la collecte et à la validation des informations et des données ainsi qu'à la discussion des scénarios proposés.

Approche holistique et pluri-échelles :

Afin de présenter une vision holistique et réaliste du secteur de l'élevage belge, l'étude se déploie sur plusieurs niveaux : le niveau individuel (producteur et consommateur), les niveaux territoriaux et régionaux (Flandre, Wallonie et Belgique), ainsi que le niveau sectoriel (pour toutes les parties prenantes, allant des activités de préproduction à la distribution des produits).

Approche prospective :

Contrairement à une approche prédictive qui cherche à prédire l'avenir le plus probable, une approche prospective propose différents scénarios pour l'avenir et contribue ainsi à l'élaboration d'un cadre commun et stratégique qui peut être utile aux différents acteurs du secteur.



RÉFÉRENCES

- 1 Willett, W., Rockström, J., Loken, B., Springmann, M., et al. 2019. Food in the Anthropocene: the EAT-Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems. EAT-Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems. Résumé disponible ici : https://eatforum.org/content/uploads/2019/01/EAT-Lancet_Commission_Summary_Report.pdf
- 2 <http://www.vilt.be/voorzichtig-zijn-met-antivleesdiscours>
- 3 http://www.greenpeace.org/belgium/Global/belgium/report/2018/Greenpeace_livestock_vision_towards_2050_FR.pdf
- 4 Voir, par exemple : Poore, J., & Nemecek, T. 2018. Reducing food's environmental impacts through producers and consumers. *Science* 360, pp. 987 – 992 (2018); Springmann, M., et al. 2018. Options for keeping the food system within environmental limits. *Nature* 562, pp. 519–525 (2018) ; Buckwell, A. et Nadeu, E. 2018. What is the Safe Operating Space for EU Livestock? Fondation RISE, Bruxelles.
- 5 Commission européenne. 2018. Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la mise en œuvre de la directive 91/676/CEE du Conseil concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, fondé sur les rapports des États membres pour la période 2012-2015. COM (2018) 257 final. P.2. Voir aussi Eurostat Livestock Density Index : <https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/graph.do?tab=graph&plugin=1&language=en&code=tai09&toolbox=type>
- 6 SPF Économie/Statbel. Chiffres agricoles de 2016. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>
- 7 Voir par exemple notre note d'information de mars 2018 : Production et consommation de viande en Belgique
- 8 Statbel. 2018. Statistiques sur les animaux abattus : animaux abattus dans les abattoirs, soumis à inspection et déclarés propres à la consommation, résultats annuels par espèce et par région. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/animaux-abattus#figures>
- 9 Riera, A., Antier, C., Baret, P. 2019. Scénarios à l'horizon 2050 pour le secteur de l'élevage belge.
- 10 Cinq critères environnementaux ont été pris en compte : le changement climatique, le potentiel d'eutrophisation, la biodiversité, l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques et le bien-être animal. Les aspects socio-économiques qui influencent le développement du système agricole et alimentaire n'ont pas été inclus dans les calculs, mais ont été débattus dans les groupes de discussion. Voir la méthodologie à l'annexe 2.
- 11 Taux d'autosuffisance : Ratio Production/Net (où «Net» = «production» + «importations» - «exportations»). La valeur «Net» correspond à la consommation.
- 12 Les ruminants émettent du méthane, un gaz à effet de serre, lors de leur digestion sous forme de flatulences .
- 13 En utilisant une limite de 8,6 kg N par personne et par an (Buckwell et Nadeu, 2018).
- 14 Lebacqz, T. 2016. Viande, poisson, œufs et substituts. Dans : Bel S, Tafforeau J (éd.). Enquête sur la consommation alimentaire 2014-2015. Rapport 4. Bruxelles WIV-ISP, p. 12. https://fcs.wiv-isp.be/nl/Gedeelde%20documenten/FRANS/Rapport%204/2_protein_FR_finaal.pdf
- 15 Tirado, R., Thompson, K.F., Miller, K.A. & Johnston, P. (2018), Less is more: Réduire la viande et les produits laitiers pour une vie et une planète plus saines – Contexte scientifique de la vision de Greenpeace sur le système de la viande et des produits laitiers d'ici 2050. Greenpeace Research Laboratories Technical Report (Review) 03-2018. Disponible en français ici : http://www.greenpeace.org/belgium/Global/belgium/report/2018/Greenpeace_livestock_vision_towards_2050_FR.pdf
- 16 Dans les deux scénarios T1 et T2, la viande bovine et le lait sont produits dans des systèmes mixtes.
- 17 Le Conseil de la Santé des Pays-Bas recommande un apport quotidien de protéines animales et végétales compris entre 52 et 62 g par jour et préconise un bon équilibre entre celles-ci. Cela entraîne une consommation plus élevée de protéines végétales par rapport à 2015, mais cet aspect des choses n'entre pas dans le cadre de l'étude de l'UCLouvain.
- 18 Ce chiffre ne tient pas compte de l'augmentation de la consommation de produits végétaux.
- 19 Voir note 17.
- 20 La marge va de 5 à 15 pour cent, selon les sources.
- 21 Commission européenne. 2011. Feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon 2050. COM (2011) 112 final.



Éditeur responsable :
Valerie Del Re, Chaussée de Haecht 159, 1030 Bruxelles